

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2017

L'UFOLEP et la FNCOF s'associent pour construire ensemble un partenariat visant à développer des actions de développement durable des pratiques sportives sur tous les départements de métropole et d'outre-mer.

Vendredi 6 octobre 2017 à Paris, l'**UFOLEP** (Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique) et la **FNCOF** (Fédération Nationale des Comités et Organisateur de Festivités) ont signé une convention de partenariat afin de proposer une offre de pratique sportive pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire, respectueuse des personnes et de l'environnement.

Pour de nouvelles formes de pratiques sportives

Dans ce cadre, l'UFOLEP s'attachera à accueillir et accompagner les associations existantes de la FNCOF dans le développement de leurs pratiques sportives ouvertes à toutes ainsi que dans la création de sections ou d'associations à vocation sportive au sein d'un comité des fêtes (FNCOF). Cela pourrait donc donner lieu à de nouvelles formes pratiques autour d'école de sport, de sport-santé, de multi-activité ou d'activité de pleine nature.

Pour la FNCOF, il s'agira d'apporter un soutien administratif festif aux organisateurs d'épreuves sportives par la mise à disposition de nos partenariats, et d'encourager les organisateurs de fêtes à la création de sections sportives, notamment en milieu rural.

L'écoresponsabilité et la citoyenneté au cœur du partenariat UFOLEP-FNCOF

Forte de son expertise en termes de conception et d'organisation d'événements sportifs écoresponsables, l'UFOLEP veillera à accompagner et sécuriser les comités des fêtes dans l'organisation de manifestations à vocation sportive.



Enfin, dans une démarche citoyenne, l'UFOLEP permettra aux bénévoles de la FNCOF de se former au PSC1 (Premiers secours), de participer aux formations de dirigeant-e-s et de technicien-ne-s, et d'accueillir en leur sein des volontaires en service civique.

Signature de la convention de partenariat entre M. Arnaud THENOZ (FNCOF), à gauche et Philippe MACHU (UFOLEP), à droite.

A propos de l'UFOLEP

L'UFOLEP, fédération sportive affinitaire de la Ligue de l'enseignement agréée par le Ministère des sports, organise des activités physiques et sportives dans une dimension éducative et sociale renforcée. L'UFOLEP construit sa démarche dans un souci de placer le bénéficiaire au cœur du projet.

www.ufolep.org

@UFOLEP

A propos de la FNCOF

La FNCOF apporte un véritable soutien à l'engagement bénévole et au maintien des traditions festives, sportives et culturelles.

<http://www.fncof.com/>

Contact:

Noémie VINCENT

Chargée de communication – nvincent.laligue@ufolep-usep.fr – 01.43.58.97.58

Guylaine ROMÉE

Responsable administrative et financière – guylaine.rome@fncof.com – 05.62.72.90.90